

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

SAMEDI 7 JUIN 2025

PROCURATION

Je soussigné :

Licence n°

Président du club (*nom et n° du club*)

donne procuration

au délégué du club (*nom et n° du club*)

pour prendre part, en mes lieu et place, aux délibérations et votes devant survenir au cours de l'assemblée générale de la ligue Île-de-France de handball, réunie le 7 juin 2025.

à

le ____ / ____ / 2025

Cachet du club et signature
du président du club mandant



Signature
du délégué mandataire



Le délégué mandataire peut être soit le président d'un autre club soit la personne mandatée par ce président qui sera alors porteuse d'un mandat.

Pour prendre part au vote l'électeur devra obligatoirement justifier de son identité et remettre cette procuration aux personnes chargées de l'organisation du vote.